



**DDI DDT(M) - DDPP
DDCS - DDCSPP**

UNSA Fonction Publique 21 Rue Jules Ferry 93177 Bagnolet CEDEX
01 48 18 88 29 • unsa-fp@unsa.org • www.unsa-fp.org



CHSCT des DDI spécial COVID Réunion informelle du 16/12/2020

Nouvelle réunion bimensuelle sur le sujet du virus SRAS CoV2 qui continue de circuler activement sur notre territoire.

Télétravail :

Les enquêtes hebdomadaires font apparaître un plateau aux alentours de 2,63 jours par semaine et par agent. La majeure partie des DDI permettent un télétravail entre 1 et 3 jours. L'administration évoque le nombre de missions « non télétravaillables » pour expliquer cet effet plateau du nombre de jour télétravaillés.

Le nombre d'agents en ASA sont au nombre de 132 dont 10 pour garde d'enfants.

L'UNSA demande qu'une communication soit envoyée aux structures pour rappeler que le télétravail reste la règle en janvier 2021.

Équipements Noémie :

Pour rappel 10.000 postes supplémentaires ont été commandés grâce aux reliquats de crédits 2020. Ces postes seront configurés au niveau de la direction du numérique de Limoges afin de limiter les surcharges de travail des équipes terrain. Le Directeur de la Modernisation Territoriale (DMAT) s'engage à faire une enquête terrain pour vérifier la distribution au niveau des Directions Départementales Interministérielles (DDI) où les 10 000 premiers NOEMIE sont peu visibles.

COVID dans les services :

Depuis la dernière réunion 44 cas Covid avérés et 39 cas pour l'enquête de cette semaine. A ce jour aucun cluster n'a été identifié au niveau des DDI.

L'UNSA réitère sa demande d'un RETEX complet sur la gestion de cette crise sanitaire depuis le début.

EPI :

Depuis le début de la crise, dans l'ensemble des DDI, 570 000 masques réutilisables ont été distribués ainsi que 2 121 000 masques jetables. Consommés à ce jour 307 000 réutilisables et 1 638 000 à usage unique. Le renouvellement se fait régulièrement dans les services.

Restauration :

L'UNSA a alerté l'administration sur les restaurants inter-administrations (RIA) qui rencontrent de graves difficultés financières. A ce jour plusieurs RIA ont fermés définitivement. Le DMAT promet une enquête rapide sur le sujet.

Contrôles pendant le confinement :

L'UNSA a alerté l'administration sur le poids des contrôles en fin d'année, les problèmes rencontrés par certains agents dans le remboursement de leur frais de déplacement et la problématique des repas quand les restaurants sont fermés. Une fiche contrôle comprenant des méthodes, prescriptions et conduites à tenir en cas de contrôle sera diffusée prochainement et pourra servir d'exemple.

Report des congés 2020 :

Le DMAT informe, compte tenu des circonstances exceptionnelles de cette fin d'année, au double titre de la crise sanitaire et de la mise en œuvre des secrétariats généraux communs départementaux, que l'échéance pour la possibilité de consommer les congés annuels et les JRTT au titre de l'année 2020, pour les agents en faisant la demande, sera fixée au 31 janvier 2021 (et au 31 mars 2021 pour les agents ne disposant pas de CET).

Il rappelle par ailleurs que, conformément à l'instruction de la direction des services administratifs et financiers des services du Premier ministre du 6 décembre 2012, une autorisation de report de congés annuels peut être accordée à titre individuel et exceptionnel jusqu'au 31 mars 2021.

C'est avec satisfaction que l'UNSA note ce report de congés qu'elle a demandé depuis le retour des vacances d'été. Le DMAT promet la diffusion d'une instruction en DDI et Préfecture au plus tard pour le 18 décembre.

Forfait « mobilités durables » :

Le DMAT nous informe que les agents qui font le choix d'un mode de transport alternatif et durable (vélo, covoiturage) pour se déplacer entre leur domicile et le lieu d'emploi doivent faire la demande de prise en charge par leur ministère d'emploi pour bénéficier de ce forfait.